

LIVRET PRATIQUE

CAPITALISATION CROISÉE DES PROJETS
FISONG « PARTICIPATION CITOYENNE »



ÉPISODE 3 : IMPLIQUER LES POUVOIRS
PUBLICS DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE

AVANT PROPOS

PAR MARIE BJORNSON-LANGEN
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT TRANSITIONS POLITIQUES ET CITOYENNES
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Quelques mois après que l'Agence française de développement se soit vu confier le mandat d'intervenir sur la gouvernance en 2016, nous avons lancé une facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG) afin de soutenir des projets en faveur de la participation citoyenne des groupes exclus et/ou discriminés de la vie publique. L'Agence observait en effet depuis plusieurs années une demande croissante de ces groupes d'être mieux associés aux choix en matière de projets et de trajectoires de développement.

Trois projets aux approches très différentes ont été sélectionnés : « Makon Citoyen » sur la concertation entre organisations communautaires en Haïti, porté par le CCFD et le KNFP ; « Cité.BJ » sur le numérique comme outil de promotion de la démocratie locale, mis en œuvre par le CIDR-Pamiga et l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB) ; et « Bruits de Tambours » sur une campagne cross media autour de la participation citoyenne, projet mené par le RAES et Equilibres et Populations au Sénégal. Une capitalisation croisée tout au long des trois années de leur exécution a été menée, afin d'en tirer les enseignements et de les partager.

Parce que la légitimité des États ne s'exerce pas uniquement par la fourniture des services publics mais également dans la façon dont les populations sont actrices des choix et des décisions, l'AFD intègre, depuis de nombreuses années, la participation citoyenne dans les projets de développement qu'elle finance. Cette exigence de démocratie plus inclusive et participative se trouve également au cœur des mouvements qui ont accompagné les transitions politiques dans de nombreux pays d'intervention de l'Agence. Au travers de cette FISONG, il s'agissait d'aller plus loin et de soutenir de nouvelles approches permettant notamment la participation des femmes et des jeunes, souvent exclus du dialogue citoyen et des prises de décisions.

Cette série de livrets, auxquels sont joints des podcasts, propose des modes opératoires inspirants et potentiellement duplicables et témoigne des savoir-faire spécifiques des ONG et de leur proximité avec les citoyennes et citoyens engagés.

Vous visiterez ainsi les espaces citoyens Makon au Nord d'Haïti, téléchargerez les applications citoyennes des collectivités locales béninoises et visionnerez les productions radiophoniques et télévisuelles dédiées à l'éducation à la citoyenneté par le divertissement.

Belle visite et bonne écoute

La question de la participation citoyenne s'inscrit dans la volonté de l'AFD d'aborder les questions de gouvernance sous un angle innovant, convaincue de leur impact pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement. Face à cette ambition de l'AFD, la FISONG apparaît comme un instrument précieux pour faire émerger de nouveaux modes d'intervention, de nouvelles approches, de nouveaux types de partenaires.

Ces FISONG sont des « laboratoires », qui ne prennent toute leur utilité que lorsque les innovations qu'ils produisent sont analysées et partagées. Au cœur de cet instrument se trouve donc le défi de la capitalisation, et plus spécifiquement d'une capitalisation « croisée » permettant de mettre en perspective les enseignements de différents projets autour d'une même thématique.

Ce livret est précisément le produit de la capitalisation croisée de trois projets soutenus par la FISONG Participation citoyenne : le projet des « Makòns » en Haïti, le projet « Bruits de Tambours » au Sénégal, et le projet « CiTé.bj » au Bénin.

Une capitalisation transversale de ces trois projets a été menée entre 2018 et 2021, afin de leur permettre de se renforcer mutuellement et de tirer ensemble une série de leçons et de conseils utiles aux autres initiatives qui s'engagent dans la promotion de la participation citoyenne.

Cette capitalisation s'est construite autour de trois grands axes de questionnement :

1 Comment déclencher la participation ?

2 Comment animer la participation ?

3 Comment impliquer les pouvoirs publics dans la dynamique de participation ?

Chacun de ces axes fait aujourd'hui l'objet à la fois d'un livret (comme le présent livret) et d'un épisode de podcast, rassemblant des éléments-clés d'expériences et de conseils issus des projets.



Un livret
(comme le présent livret)



Un podcast

LES TROIS PROJETS CAPITALISÉS

« MAKÒNS » en Haïti, porté par la KNPF et le CCFD



Il consiste à la mise en place et l'accompagnement d'espaces locaux de concertation et de participation citoyenne rassemblant les organisations d'un territoire pour réfléchir aux problèmes locaux et aux solutions à apporter ; notamment en termes d'action publique.

« BRUITS DE TAMBOURS » au Sénégal, porté par le RAES et EquiPopCFD



Il consiste à transmettre les principes de base de la participation citoyenne, prioritairement auprès des jeunes et des femmes, à travers des supports médiatiques à la fois divertissants et socio-éducatifs (feuilleton télévisuel et podcast) diffusés à l'échelle de la sous-région. La sensibilisation à la participation citoyenne est déclinée localement à travers un volet d'activités communautaires.

« CITÉ.BJ » au Bénin, porté par l'ANCB et le CIDR Pamiga



Il consiste à influencer sur la qualité des services publics rendus par quatre communes, en les soutenant dans l'animation et l'outillage de la participation citoyenne, afin d'associer des populations exclues du dialogue politique communal, notamment les femmes et les jeunes, aux décisions de développement local de leur commune.

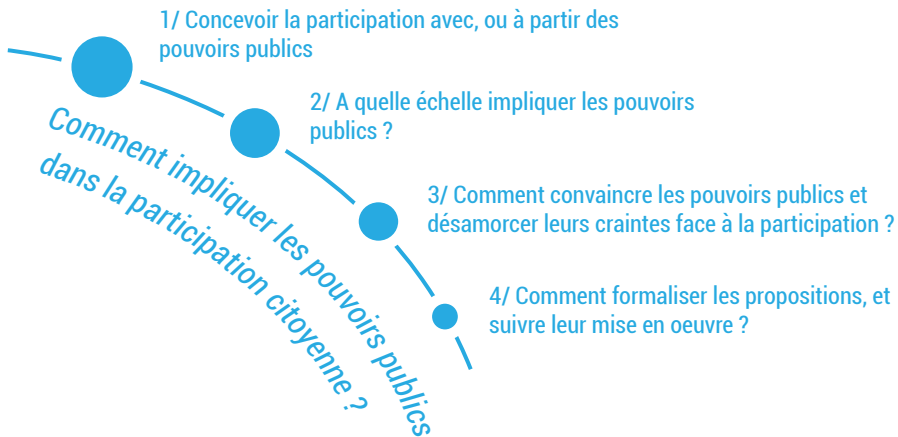
COMMENT IMPLIQUER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Les dynamiques de participation citoyenne se construisent généralement dans un équilibre entre d'un côté la « demande » de participation (la volonté des citoyen.ne.s de participer), et de l'autre, « l'offre » de participation (la volonté des pouvoirs publics d'ouvrir des espaces de participation, de s'y impliquer et de prendre en compte ce qui en ressort). Agir sur la demande et/ou sur l'offre de participation est une question au cœur de tous les projets actifs autour de cette problématique.

Ce troisième livret pose précisément la question de « l'offre », autrement dit de la place des pouvoirs publics dans les démarches de participation engagées par les projets. Comment engager les pouvoirs publics à soutenir et à s'impliquer dans la participation ? De quelle manière, et à quelle échelle ?

Et comment assurer le suivi de ces engagements dans la durée ?

Pour échanger leurs expériences et leurs conseils dans ce domaine, les projets ont notamment cherché à répondre à quatre questions simples, qui structurent ce livret :



Ce livret est organisé autour de ces questions. Elles forment des chapitres, structurés en sous-rubriques suivant les conseils-clés issus de échanges d'expériences des équipes.

Une fiche de synthèse de ces conseils-clé est à retrouver en dernière page de ce livret.

1 CONCEVOIR LA PARTICIPATION AVEC OU À PARTIR DES POUVOIRS PUBLICS

La finalité des projets de participation citoyenne est notamment d'influer sur l'orientation de l'action publique et la fourniture des services publics. L'ensemble des projets ont eu le souci de rapprocher les deux grands acteurs de la participation que sont les OSC et les autorités locales. Cependant, parmi les projets, deux stratégies se dessinent vis-à-vis des pouvoirs publics. La première ancre la participation

auprès des citoyen.ne.s ou des OSC tout en veillant ensuite à associer les pouvoirs publics une fois que la dynamique est bien structurée au niveau des citoyen.ne.s et des OSC. La seconde prend le parti d'accompagner les pouvoirs publics dans le développement de l'offre de participation qu'ils proposent. Qu'est-ce qui motive le choix de l'une ou l'autre des stratégies, et quelles en sont les caractéristiques ?

STRATÉGIE 1 : ASSOCIER LES POUVOIRS PUBLICS À UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les projets Makòn et Bruits de Tambours partent des citoyen.ne.s ou des organisations de la société civile pour construire des espaces de participation. Ils cherchent à associer étroitement les pouvoirs publics à la démarche dès le départ, sans que ces pouvoirs publics ne portent la dynamique. Pourquoi, comment, et quelles difficultés rencontrées dans cette démarche ?

L'exemple du projet Makòn est intéressant dans ce domaine : revisitant un format d'assemblée traditionnelle, l'objectif central des espaces Makòns est de réfléchir collectivement à la qualité des services publics locaux, afin d'exprimer des besoins et des propositions de solutions pour améliorer l'action publique.

L'enjeu de la reconnaissance de ces espaces par les autorités locales est donc central, pour pouvoir transmettre les pro-

*« L'idée c'était de faire en sorte que la participation soit ascendante, c'est-à-dire que les citoyen.ne.s se réunissent d'abord pour aller trouver les autorités locales ou bien de faire venir les autorités locales au lieu de laisser le privilège aux autorités seulement de s'organiser d'abord et ensuite d'appeler la population. »
Makòn*

positions issues des Makòns et suivre leur mise en œuvre. Les acteurs publics associés au niveau local sont d'ailleurs assez nombreux (mairie, services publics déconcentrés, police, justice, etc.) en fonction des types d'actions publiques mis en débat dans ces espaces.

Le projet a donc dans un premier temps

cherché systématiquement à faire connaître aux autorités locales le fonctionnement et les objectifs des Makòns, par le biais de rendez-vous dans leurs bureaux et de conférences de presse. Ils ont également opté pour une invitation sys-

tématique des autorités locales dans les instances des Makòns. Dans les faits, les porteurs du projet observent que les autorités les plus volontaires à participer à ces espaces sont souvent celles qui ont été le mieux formées et informées en amont.

INVITER LES POUVOIRS PUBLICS AU DÉBAT OU LES ASSOCIER PAR LA SUITE ? UN ENSEIGNEMENT-CLÉ DU PROJET MAKÒN

Initialement, les Makòns convoquaient les pouvoirs publics aux réunions dont l'ordre du jour les concernaient. Ceux-ci répondaient rarement à l'invitation ou, lorsqu'ils se présentaient, les discussions ne portaient pas les fruits attendus. Ainsi par exemple : un directeur de centre de santé est venu sur invitation d'un Makòn pour évoquer les tensions avec les villageois concernant la gestion du centre, mais la discussion s'est avérée très difficile, proche d'un tribunal populaire, et le directeur sur la défensive n'a pas donné suite.

Le projet Makòn a donc progressivement changé de stratégie : le point à l'ordre du jour est désormais débattu au préalable au sein du Makòn, pour aboutir à des motions qui sont ensuite partagées avec les autorités publiques concernées, soit par une invitation de la personne concernée dans une rencontre Makòn, soit lors de rendez-vous, soit par voie de presse lorsque l'autorité n'est pas réceptive.

Au-delà de l'invitation faite aux autorités locales de participer à certaines rencontres, les Makòns ont plus globalement cherché à se positionner en alliance avec les pouvoirs publics. Ils ont opéré de deux manières :

- D'une part, ils ont proposé des collaborations directes avec les autorités locales sur certains dossiers. Ainsi par exemple, face à l'expansion de la pandémie de Covid-19, les Makòns ont élaboré avec les autorités locales des plans d'action communs de sensibilisation et de prévention, au sein desquels ils ont pu s'inscrire comme des relais opérationnels auprès des populations locales.

- D'autre part, ils se sont placés en média-

tion entre certaines OSC et les autorités locales.

Le projet Bruits de Tambours témoigne de ce même souci d'associer les autorités locales à l'ensemble des phases du projet, de la construction d'un diagnostic de départ à l'organisation d'un événement mobilisateur en fin de projet. Associer ces autorités signifie à la fois les informer, les impliquer dans l'organisation des dialogues citoyens et éventuellement les interpeller.

Un enseignement du projet est de ne pas hésiter à multiplier les temps de rencontre avec ces autorités locales, pour dissiper les malentendus possibles et favoriser l'instauration d'une communication fluide.

« Il y a des moments où les autorités auraient voulu être plus informées. Cela a été fait à leur demande par les animateurs et animatrices du projet. Mais nous aurions pu anticiper davantage, en nous assurant qu'il y avait toujours un lien avec les autorités de la commune où est implanté le projet. » Bruits de Tambour

STRATÉGIE 2 : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PARTICIPATION

Certains projets prennent le parti de faire porter la démarche de participation directement par les pouvoirs publics. C'est le cas du projet CiTé.bj. Pourquoi cette approche ? Quels sont ses intérêts et ses limites ?

Le projet CiTé.bj a fait trois constats initiaux : d'une part ce sont généralement les OSC qui promeuvent et qui portent les démarches de participation citoyenne, mais ces initiatives des OSC rencontrent des réticences de la part des autorités locales. D'autre part, les textes de lois sur la décentralisation au Bénin demandent que ce soit les dirigeants communaux qui offrent les conditions pour que la participation citoyenne puisse avoir lieu. Enfin, certaines mairies se sont déjà inscrites dans une démarche de participation citoyenne en recherchant l'avis des citoyen.ne.s.

Fort de ces constats, le projet CiTé.bj a fait le choix d'aller directement vers les communes, afin de travailler sur leur volonté politique d'initier des dynamiques de participation et de renforcer leur capacité à animer ces dynamiques.

« Il faut plutôt aller vers les communes parce que s'il n'y a pas une volonté politique au niveau de la commune, les OSC ont beau agir, ça ne changera absolument rien parce que la décision légitime en matière de développement local revient aux conseils communaux. Donc, on s'est dit, il vaut mieux agir au niveau des maires, au niveau des autres élu.e.s pour que, effectivement, la dynamique puisse prendre. C'est ce qui fonde en réalité notre choix. » CiTé.bj

Ce choix est aussi présenté comme un moyen de pérenniser la participation citoyenne, en s'assurant qu'elle soit inscrite durablement dans les fonctions des communes ciblées.

Partir des communes pour impulser la participation implique toutefois un certain nombre de préalables, sur lesquels revient le projet CiTé.bj :

4 CONSEILS PRATIQUES

CONSTRUIRE LA PARTICIPATION CITOYENNE À PARTIR DES COMMUNES (CITÉ.BJ)



L'un des enjeux centraux auquel a cherché à répondre le projet CiTé.bj pour permettre le portage des dynamiques de participation par les communes est celui de la légitimité de l'initiative au départ, et du cadre à partir duquel mobiliser les communes volontaires. Le projet retient dans ce domaine quatre conseils majeurs :

1

Opter pour un portage local du projet par une association de collectivités. C'est l'ANCB (Association nationale des communes du Bénin), en partenariat avec le CIDR Pamiga, qui porte le projet CiTé.bj. L'ANCB regroupe les 77 collectivités territoriales du Bénin et bénéficie d'une grande légitimité auprès des collectivités. Elle connaît les réalités des communes et dialogue en continu avec leurs représentants. Du fait de son accès facile aux communes, elle constitue une passerelle permettant d'assurer l'adhésion des pouvoirs publics locaux au projet. Le projet a également cherché à positionner en relai les associations régionales et départementales de collectivités. Ces associations ont été réunies pour être informées du projet et être sollicitées dans l'appui aux initiatives des communes. Certaines associations régionales ont même accompagné par la suite les communes dans la rédaction de leurs projets.

2

Passer par un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour identifier les communes partenaires du projet*. L'AMI permet de choisir les communes les plus engagées (sélection de quatre communes parmi vingt candidates). Cette démarche implique des critères clairs de sélection des communes. Cette sélection a été confirmée à l'issue d'une visite de terrain pour valider la motivation des équipes communales et les démarches engagées. Le projet CiTé.bj a aussi exigé d'être associé au choix de l'agent chargé de mission numérique.

3

Responsabiliser le personnel des Mairies et mettre en place des postes dédiés au sein des Mairies. Le projet CiTé.bj a demandé aux Mairies d'affecter un.e élu.e en tant que référent.e du projet et exigé la mise en place de « chargé.e de mission numérique » (CMN) dans chacune de ces mairies. Le CMN est en charge de faire le lien avec les populations (sensibilisation, animation) et de mobiliser les agents de la Mairie autour des outils de participation. Il ne s'agit pas toujours d'une création de poste, mais souvent de la mobilisation d'un.e employé.e existant de la mairie (tout en prenant soin qu'il s'agisse d'un poste dédié, sans empilage des fonctions). Ces CMN ont aidé à placer les mairies au cœur du processus, et ont pu contribuer à transformer la culture de communication des mairies.

4

Travailler sur l'articulation des mairies et leurs chargés de mission dédiés, avec les autres OSC actives sur la participation citoyenne dans le territoire. Dans plusieurs des communes, les CMN ont notamment cherché à travailler avec les cellules de participation citoyenne, à travers une planification conjointe des activités, afin de donner plus d'ampleur à leurs actions respectives.

**« Quatre critères ont permis de sélectionner les communes les plus engagées :
- Une commune dont la superficie et la population sont significatives pour tester l'initiative (seuil de 100 000 habitants) ;
- Une commune qui a déjà pris des initiatives en matière d'appui à la participation citoyenne ;
- Une commune déjà encline à utiliser des outils numériques ;
- Une commune dont le conseil communal est en partie composé de femmes (femmes maires, adjointes au maire ou chefs d'arrondissement) ;
- Un critère supplémentaire est que la sélection des communes offre une répartition sur le territoire béninois. » CiTé.bj*

Le passage par les communes comporte plusieurs atouts potentiels, en termes de légitimité notamment. Ce sont les autorités locales qui créent les conditions pour la mise en œuvre de la participation citoyennes. Cela permet de travailler avec les dirigeant.e.s de la commune sur la place qui va être allouée aux citoyen.ne.s dans la gestion de la commune. Pour CiTé.bj, l'autorité communale est la clé de la participation car elle est la mieux placée pour répondre aux questions des citoyen.ne.s. En passant par un AMI, le projet cible des autorités communales déjà motivées et dont les dernières réticences sont plus faciles à lever.

*« Des dirigeant.e.s des communes qui ferment la porte à l'action ou à l'information des citoyens sur la gestion de la commune feront en sorte que cela ne marche pas. Donc il faut agir sur ces autorités-là, obtenir leur adhésion et tout le reste passe-
ra » CiTé.bj*

La faiblesse des moyens de ces collectivités pose la question de leur capacité à porter ces dynamiques de participation sur le long terme, au-delà du projet. Le projet

CiTé.bj a donc cherché à développer des applications simples, en évitant qu'elles constituent un coût pour les communes, à long terme (les CMN ont animé des sensibilisations simples et peu onéreuses ; les frais d'hébergements des applications sont à la charge de l'ANCB ; l'utilisation du numérique lève également la contrainte financière liées à l'organisation de rencontres). Il a également cherché à accompagner les communes dans la recherche d'autres financements permettant de développer des projets de plus grande ampleur en lien avec les dynamiques de participation.

Un autre enjeu clé est la pérennisation des postes de chargé.e.s de mission numérique, afin d'éviter qu'ils ne disparaissent lors du prochain mandat. L'appellation « chargé.e de mission numérique » a été créée pour le projet, tout en permettant de recruter du personnel de la commune. Mais le poste demeure fragile car cette appellation ne figure pas encore dans la liste reconnue des postes communaux. Le poste a donc un statut d'exception. Une réflexion et un plaidoyer doivent être menés pour s'assurer que la dénomination et le statut de ce poste lui permettent d'être régularisé par décret pour être intégré à long terme comme un poste établi au sein de l'organigramme d'une mairie.

2 À QUELLE ÉCHELLE IMPLIQUER LES POUVOIRS PUBLICS ?

L'ensemble des projets soutenus par la FISONG Participation se rejoignent sur la nécessité de partir « du plus local » pour construire des dynamiques de participation ancrées dans leurs territoires (cf Livret

1). La première cible de ces projets est donc naturellement les pouvoirs publics locaux, à l'échelle des quartiers, des villages, des sections communales et des communes (comme détaillé dans le livret 1).

PASSER DES QUARTIERS À LA COMMUNE

Plusieurs projets ont cherché à articuler d'un côté l'échelle très locale du quartier, permettant l'expression directe des habitant.e.s sur des sujets locaux, et l'échelle de la commune, en faisant remonter les éléments-clés issus de ces concertations locales :

Du côté du projet Makòn, les Ti'Makòn se réunissent à l'échelle de sections communales et/ou des centres-villes. Ils se rassemblent ensuite au niveau de la commune ou d'une entité territoriale plus importante sous la forme des Gros Makòn.

Les Ti'Makòn traitent de questions locales et nourrissent ensuite les Gros Makòn des préoccupations et des solutions dont ils ont déjà pu débattre.

Enfin les rencontres inter-Makòn permettent de mettre en lien des Makòn de différentes communes pour mettre en commun expériences et méthodologies de suivi favorisant des résultats, et également apprendre les uns des autres sur la façon d'introduire des initiatives collectives pouvant renforcer leur visibilité ainsi que leur

notoriété sur leur territoire.

Ces rencontres servent à la formation entre pairs des Makòn mais peuvent aussi aboutir à certaines motions communes. À chaque niveau de Makòn correspond des interlocuteurs et interlocutrices de différentes autorités publiques. Le projet Makòn, grâce à la complémentarité de ses espaces, interpelle ainsi un maillage de représentant.e.s des pouvoirs publics locaux.

Du côté du projet Bruits de Tambours, l'ensemble des activités ont donné lieu à une déclaration commune, portée à l'attention de l'ensemble des autorités de la ville.

À l'issue des dialogues citoyens, des groupes de visionnages et d'écoute, et des émissions de radios citoyennes, des recommandations ont été formulées. Émanant des différents quartiers de la ville, l'ensemble de ces recommandations ont été regroupées et ont pris la forme d'une lettre ouverte. Au cours d'une journée de mobilisation en faveur de la participation des femmes et des jeunes, l'ensemble des personnes mobilisées dans le cadre

du projet à différentes échelles (quartier, communautaire, communal, etc.) ont été conviées, afin de remettre à toutes les autorités ciblées par le projet ce mémorandum qui compile les recommandations locales et favorise une prise de conscience collective.

Au Bénin, de manière un peu différente, puisque l'initiative venait de la mairie (et donc du territoire communal), c'est aussi

au niveau des villages et des quartiers que l'accroche a été recherchée. Par exemple, des formations à l'endroit des cheffes d'arrondissement ont réellement permis d'améliorer le dialogue avec les populations ; des tournées d'arrondissement ont permis de mieux diffuser les plans de développement communal ; les outils numériques permettent d'avoir les avis des populations vivant dans des villages éloignés.

IMPLIQUER DES POUVOIRS PUBLICS NATIONAUX, POUR PÉRENNISER LA DÉMARCHE

En Haïti, au Sénégal ou au Bénin, se pose la question de la capacité des collectivités à porter la participation et à répondre aux demandes des citoyens, dans des contextes où la politique de décentralisation est encore peu aboutie, ou craint d'être remise en cause. D'où l'utilité de penser également l'implication des autorités publiques régionales et nationales, pour encadrer et soutenir ces dynamiques locales.

Une attention particulière a donc été portée par les projets à l'implication des ministères dans la démarche. Dans le projet CiTé.bj comme dans le projet Bruits de Tambours, des représentant.e.s de certains ministères ont été impliqué.e.s dans les comités de suivi ou à certains temps forts du projet.

Sur le projet Bruits de Tambours, des cadres du ministère de la Femme, de la Famille et du Genre (MFFG) et du ministère de la Justice ainsi que l'Office national contre la fraude et la corruption ont par exemple participé aux ateliers d'identification des messages clés. Les ministères se sont ainsi « imprégnés du déroulement du pro-

jet » et « ont pu contribuer à l'identification des messages à diffuser. ». Cette façon de procéder permet de s'assurer du soutien étatique des initiatives de participation citoyenne.

Sur le projet CiTé.bj, le ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, le ministère du Numérique et de la Digitalisation ont permis de donner une dimension nationale au projet et d'établir une réelle collaboration - même si la concrétisation d'une convention de partenariat a entre le ministère et l'ANCB a parfois été longue et difficile.

Le projet CiTé.bj a aussi et surtout permis aux maires eux-mêmes de prendre une position de plaidoyer vis-à-vis des acteurs publics pour promouvoir le renforcement de leurs capacités locales. Ce sont ainsi les mairies soutenues par les antennes régionales et l'Association nationale des communes du Bénin qui œuvrent à l'intégration du poste de chargé de mission numérique au sein de l'organigramme officiel des postes communaux.

Ces deux expériences montrent qu'associer plusieurs ministères aux projets, décideurs et décideuses politiques, cadres ou techniciens selon la pertinence, s'avère une stratégie payante. Lorsqu'un.e représentant.e d'un ministère annonce sa participation à une réunion, sa présence attire l'attention d'autres ministères sur ces espaces de concertation.

Le lien régulier avec les ministères permet notamment d'aborder la question de

la pérennisation d'initiatives expérimentales : les dispositifs et outils créés sont-ils conformes à la réglementation en vigueur et en cohérence avec les politiques gouvernementales, les aspects techniques sont-ils compatibles avec les infrastructures en cours de déploiement ? Autant de questions essentielles pour que les initiatives perdurent et puissent être progressivement prises en charge par les pouvoirs publics.

UN MAILLON MANQUANT : LES DÉPUTÉ.E.S ?

La participation citoyenne visait par les trois projets concerne spécifiquement l'échelle communale – d'où l'implication nécessaire des maires comme premier.ère.s décideur.se.s locales, et la création du partenariat avec les ministères de tutelle afin de garantir la légalité des démarches entreprises.

Toutefois, certaines problématiques ressortant des échanges de Participation Citoyenne peuvent dépasser le niveau de décision communale, et nécessiter un plaidoyer à l'échelle nationale. Il pourrait donc être conseillé d'inclure également les député.e.s dans la participation citoyenne.

3 COMMENT CONVAINCRE LES POUVOIRS PUBLICS ET DÉSAMORCER LEURS CRAINTES FACE À LA PARTICIPATION ?

Nous l'avons évoqué, les collectivités locales des pays concernés font face aux incertitudes de la décentralisation et à la faiblesse de leurs propres moyens d'action. Au Bénin par exemple, le projet insiste sur le fait que les communes partenaires peinent souvent à payer régulièrement les salaires de leurs employé.e.s et à financer les missions de base qui leurs sont dévolues. Elles sont donc généralement réticentes à investir dans une démarche « abstraite » de participation citoyenne.

Les projets sont donc face à un double défi :

- D'une part convaincre ces collectivités de l'intérêt des démarches de participation, et de la nécessité pour elles d'y engager du

temps et des moyens.

- D'autre part, désamorcer les craintes et les a priori que peuvent avoir les collectivités vis-à-vis des espaces de participation, en ajustant la posture de dialogue de chacun.

« Les élu.e.s sont préoccupé.e.s par un bilan de fin de mandat, qui passe par la mise en place d'infrastructures visibles. Ils et elles veulent du béton et pensent que c'est à l'aune de ces réalisations que les électeurs et électrices vont leur renouveler leur confiance. Face à tout ce qui est projet "soft", les élu.e.s marquent rarement leur intérêt » CiTé.bj

DÉMONTRER LES BÉNÉFICES DES DÉMARCHES DE PARTICIPATION CITOYENNE

Plusieurs arguments concrets sont mis en avant par les projets pour convaincre les collectivités de l'intérêt de soutenir une démarche de participation citoyenne :

Du côté de CiTé.bj, deux arguments-clés ont été mis en avant.

- Les actions de participation citoyenne peuvent produire des bénéfices d'image et renforcer l'adhésion à la fiscalité locale. Sur le projet CiTé.bj, une difficulté importante repose sur l'indisponibilité des

acteurs et actrices de la commune, au-delà de l'élu.e référent.e. Pour contrer cette désaffection, le projet CiTé.bj a essayé de mettre en lumière ce que la participation citoyenne peut produire comme bénéfice d'image pour la mairie, en valorisant davantage ses actions et ses services.

Le projet propose ainsi la mise en place d'espaces citoyens au sein des mairies, au sein desquels chacun.e peut se connecter gratuitement sur un ordinateur ou voir les réalisations menées par la mairie (leur

prix, leurs procédures, etc.). L'évaluation citoyenne s'est également avérée comme un outil remarquable pour que les élu.e.s réagissent aux avis des citoyen.ne.s sur les services offerts par la mairie. En aidant les populations locales à mieux percevoir l'action de la mairie, et en écoutant mieux l'avis des populations sur les services rendus, la mairie espère que les populations seront plus enclines à payer leur redevance fiscale.

- **Ce type de projets permet d'améliorer le dialogue entre les citoyen.ne.s et leur Mairie.** Les outils numériques développés par le projet CiTé.bj permettent d'informer les citoyen.ne.s sur la mise en œuvre des plans de développement communaux ou la tenue des conseils communaux, de faciliter les rendez-vous avec les élus, ou encore de faire des propositions à destination des élu.e.s des communes. L'utilisation de ces outils de participation est ainsi présentée comme un moyen d'apaisement des relations entre mairie et concitoyen.ne.s permettant à chacun.e de mieux s'investir dans le dialogue

Par ailleurs, le projet CiTé.bj souligne le fait que travailler avec les autorités publiques présente une particularité : le mandat de leurs représentant.e.s est remis en jeu à chaque échéance électorale et les démarches soutenant la participation doivent anticiper cette réalité pour envisager la continuité de leur action. Lorsque le ou la maire change, l'équipe municipale tend à changer également, sans toujours garder une mémoire suffisante des projets passés. Au Bénin, par exemple, lors des élections municipales de 2020, les conseils communaux des quatre communes ont été renouvelés à 80 %.

Pour préparer ce renouvellement, en amont des élections, le projet a donc mené une

campagne de plaidoyer auprès de tou.te.s les candidat.e.s, en insistant sur la fonction des applications qui permettent d'avoir un historique des plans de développement communaux et de soutenir le nouveau conseil municipal dans l'explication et la mise en œuvre de son programme.

Un autre conseil partagé par le projet CiTé.bj est d'organiser une rencontre avec le nouveau conseil municipal en s'appuyant sur les élu.e.s déjà présent.e.s lors de la précédente mandature. Dans l'une des communes du projet, le nouveau maire s'est montré très intéressé et suit personnellement le dossier.

Du côté des Makòns haïtiens, le projet a parfois organisé des événements publics pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'intérêt d'une solution proposée. Cette stratégie des Makòns consiste à contrer l'argument d'une autorité locale qui estimerait cette proposition non réalisable. Le Makòn organise par lui-même une mobilisation inspirée de la façon de procéder à laquelle il a pensé. Il invite l'autorité concernée ou l'informe par voie de presse : l'idée est de convaincre les pouvoirs publics que les pouvoirs publics ont aussi la capacité de mettre en œuvre la solution proposée.

Attention, ces événements ne consistent pas à mettre en œuvre la solution. Les Makòn ne sont pas des opérateurs. En effet, pour que la participation s'inscrive à long terme dans l'agenda politique local, le projet Makòn conseille d'insister sur sa fonction d'espace de débat. Il s'agit d'éviter de donner l'impression que les Makòns sont des « projets », c'est-à-dire un ensemble d'activités ayant une durée limitée dans le temps et un financement ad hoc. Le risque serait que les pouvoirs publics s'accaparent la démarche afin de demander « une quote-part » du financement. Il

s'agit donc de dissocier les Makòns d'un projet de court terme, associé à des financements spécifiques. Il s'agit pour les OSC, dans un contexte social inflammable, de faire entendre leurs revendications aux autorités locales et non d'agir à leur place. Pour cela, ils doivent persévérer dans le dialogue et l'influence, en montrant clairement la validité de leurs propositions.

« Si l'on veut rester dans la voie de la non-violence, il faut que l'on procède par la démonstration de ce qu'on veut. » Makòn

DÉSAMORCER LES CRAINTES DES POUVOIRS PUBLICS, EN TRAVAILLANT SUR LA POSTURE DE DIALOGUE

Les projets se sont tous rejoints face au défi de trouver la bonne « posture » de dialogue au sein de leurs espaces de participation, afin d'éviter de « braquer » les pouvoirs publics. Cet enjeu de définir la bonne posture de ces espaces de participation est d'ailleurs sans doute l'un des principaux conseils partagés de ce livret.

« Les autorités voient assez mal les organisations de la société civile car elles font souvent des manifestations, et lancent des propos dégradants envers les autorités. De leur côté, les organisations voient les autorités comme des personnes irresponsables. Donc il n'existe pas vraiment de moyens de s'asseoir de façon calme pour discuter des différents problèmes » Makòn

Éviter le tribunal populaire

Dans des contextes où les dialogues entre citoyen.ne.s et autorités publiques sont rares, les espaces de participation ouverts par les projets comblent un manque important. Ils apparaissent donc pour les populations comme des occasions de re-

vendiquer ou d'exprimer des doléances en direct, ce qui peut provoquer des résistances de la part des pouvoirs publics, ou le sentiment d'être pris au piège. Chacun des projets a donc cherché à réagir face à cette difficulté :

En Haïti, le projet a pu faire le constat d'une perception négative réciproque des autorités locales et des OSC, ces dernières percevant souvent les autorités comme peu fiables (parfois à juste titre). Il s'agissait donc de dépasser les résistances mutuelles au dialogue. Par ailleurs, les équipes du projet ont observé que lors des premières sessions de Makòns, tou.te.s les participant.e.s cherchaient à parler, chacun.e souhaitant saisir l'occasion de traiter de ses propres problèmes avec les autorités locales.

« Les espaces Makòns ne doivent pas donner l'impression aux autorités locales d'être des tribunaux. Ils doivent chercher à développer des relations cordiales. Si les Makòns font venir les autorités pour les juger, elles ne viendront plus. » Makòn

- L'une des solutions a donc été de développer des temps en amont avec les OSC, afin de préparer les sujets et les prises de parole et garantir un dialogue plus harmonieux avec les autorités.

- Une autre solution a consisté à renforcer la connaissance réciproque entre autorités locales et membres des Makòns. Tout Makòn qui se crée doit se présenter aux autorités puis entretenir avec elles un rapport plus sincère. L'objectif est de se connaître et de bâtir une relation de confiance mutuelle. Il s'agit de ne s'inscrire ni en allié des pouvoirs publics, ni en opposition mais en collaboration. Les Makòns ont par exemple collaboré avec les autorités locales sur des campagnes de sensibilisation lors de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Ils ont relayé les messages des municipalités, distribué des masques, mettant ainsi leur implication et leur réseau au service de la collectivité, aux côtés des municipalités.

Au Sénégal, le projet **Bruits de Tambours** a organisé 22 « dialogues citoyens » dans les quartiers de Saint-Louis. Lors des premières sessions, les citoyen.ne.s ont eu tendance à utiliser ces espaces pour revendiquer et demander des comptes à leurs élus (voire régler des comptes). Plusieurs de ces dialogues ont même cristallisé un conflit générationnel entre les chef.e.s des territoires et les jeunes gens des quartiers, qui utilisaient ces espaces comme un moyen de « dire ce qu'ils pensaient à ceux qui représentaient localement l'autorité ».

Le projet a donc cherché à orienter les débats avant tout sur les modalités de l'engagement citoyen, et les conditions de cet engagement. Concrètement, il s'agissait pour les animatrices et les animateurs de ces « Dialogues Citoyens » d'amener la discussion à passer d'un relevé de do-

léances à l'identification des conditions d'une collaboration entre les participant.e.s et les pouvoirs publics locaux. L'animation cherche alors moins à solutionner les difficultés soulevées qu'à partir des exemples du quotidien pour trouver comment instaurer des canaux de participation incitant les habitant.e.s à agir en lien avec les autorités du quartier.

Éviter la récupération politique

Au-delà de ce travail autour de la posture de dialogue, s'est posée la question de la politisation de ces espaces, que ce soit par l'opposition partisane ou par les élu.e.s eux-mêmes. Ainsi par exemple, au Sénégal, des membres du parti majoritaire exerçant le pouvoir (mairie, département) et certains de leurs sympathisants, ont pris contact avec les jeunes qui animaient les activités du projet **Bruits de Tambours**, inquiète qu'ils soient en train de « faire de la politique », en menant une sorte de campagne de diffamation.

*« Les activités de dialogue ont été investies par des personnalité politiques locales issues de l'opposition. Elles arrivaient dans les activités et s'imposaient aux animatrices et animateurs, pour distribuer la bonne parole. Nous avons donc eu des difficultés au démarrage à contenir cette récupération politique. » **Bruits de Tambours***

Ces reproches traduisaient l'inquiétude des autorités face à de nouveaux espaces de participation ; mais aussi la réalité d'une récupération politique de certains de ces espaces par l'opposition et la volonté de la mairie de garder une maîtrise de ces espaces.

Le projet a donc cherché à garantir l'orientation de ses espaces de dialogue, tout en faisant un travail de pédagogie auprès des autorités pour les impliquer directement dans ces espaces.

Du côté des Makòns, l'enjeu de la neutralité partisane de ces espaces est également un défi majeur. Pour éviter que certains Makòns ne deviennent des tribunes politiques, notamment en période d'élections locales, le projet a instauré une série de règles concernant la nature du dialogue à mener, mais aussi le profil des membres : en exigeant de toute personne candidate à une élection locale de se retirer des Makòns au profit d'un autre membre de son organisation.

Au Bénin, les CMN ont fait une forte sensibilisation pour mieux expliciter la participation citoyenne portée par la mairie : il ne s'agit pas d'une poursuite ou la préparation de la campagne politique du maire ; il s'agit d'établir un dialogue durable avec

les populations pour qu'elles s'impliquent et facilitent les actions de développement.

Savoir recevoir les plaintes et les traiter en offrant des outils moins conflictogènes

Il n'est peut-être pas évident pour une mairie d'entendre les plaintes. Au Bénin, lors des débats publics ou d'émissions interactives, ou encore sur les réseaux sociaux, ces remontées « brutales » posaient problèmes, non du fait du débat provoqué mais du ressenti généré. Les boîtes à suggestions dans les mairies permettent de faire passer le message de manière plus apaisée et moins frontale. CiTé.bj a promu une application de gestion des suggestions et des plaintes (e.PACT), qui permet également une gestion plus apaisée des plaintes. Toutefois, le traitement des plaintes nécessite une organisation spécifique au sein de la mairie qui est longue à mettre en place.

4 FORMALISER LES PROPOSITIONS, ET SUIVRE LEUR MISE EN OEUVRE

Pour suivre les effets d'une participation citoyenne plus active, les projets se sont posé la question suivante : dans quelles mesures les dynamiques de participation instaurées et soutenues ont-elles permis de faire émerger de nouveaux sujets, en particulier concernant les femmes et les jeunes, et de les porter auprès des décideuses et décideurs politiques ?

En effet, l'un des défis communs des trois projets est d'accompagner l'élaboration de demandes et de propositions concrètes qui émergent de ces espaces de participation, mais aussi de suivre les engagements que peuvent prendre les pouvoirs publics vis-à-vis de ces propositions.

ACCOMPAGNER LA FORMULATION DES PROPOSITIONS : DES EXEMPLES INTÉRESSANTS

Sur le premier volet d'accompagnement, les projets ont pu avancer et trouver des moyens intéressants de formaliser les propositions partagées :

Dans le cas du projet **Bruits de Tambours**, les activités communautaires sur la ville de Saint-Louis du Nord ont eu pour point de mire une journée de clôture, au cours de laquelle a été remis aux autorités locales de Saint-Louis un texte rédigé collectivement par les citoyens et citoyennes ayant participé au projet. Cette lettre présente à la fois des arguments statistiques et techniques issus de la cartographie et des retours plus personnels issus des ex-

périences partagées pendant les groupes de visionnage et d'écoute et les dialogues citoyens. Elle se termine par une liste de doléances élaborées à partir de ces éléments et visant à soutenir la participation des femmes et des jeunes à la vie de la cité. Cette démarche permet de s'assurer que les autorités prennent connaissance et conscience des besoins et revendications de leurs administré.e.s. L'intérêt de cet événement est d'avoir réuni toutes les parties prenantes de la commune en un même lieu pour garantir une compréhension commune et une cohésion autour de cette lettre d'interpellation.

LES NEUF BONNES PRATIQUES POUR INITIER UNE DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DÉMOCRATIQUE DE QUALITÉ. LA LETTRE OUVERTE, LUE ET REMISE AUX AUTORITÉS LOCALES DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS LORS DE L'ÉVÈNEMENT MOBILISATEUR DU 10 DÉCEMBRE 2020. (BRUITS DE TAMBOURS)

- 1.** Développer une culture de dialogue en favorisant l'expression de la diversité des points de vue. Les interpellations citoyennes, les débats et les controverses sont signes d'une démocratie vivante.
- 2.** Co-construire des solutions avec les habitants et habitantes en allant à leur rencontre.
- 3.** Faire confiance à la jeunesse, qui est déterminée, passionnée et prête à s'engager.
- 4.** Mettre en place des mécanismes pour que les femmes puissent participer pleinement et être entendues aux instances de décision. Cela veut dire prendre en compte les contraintes de chacun et chacune notamment dans les horaires de réunion, promouvoir et faciliter l'accès des femmes saint-louisiennes à des formations, étendre la parité aux bureaux exécutifs.
- 5.** Favoriser l'accès et la responsabilisation de plus de femmes en politique, en mettant en place par exemple un fonds d'engagement citoyen des femmes.
- 6.** Aménager des lieux (espaces publics, maisons citoyennes...) et promouvoir les moyens de favoriser les initiatives collectives et d'intérêt général, en créant du lien entre les habitants et en animant des débats publics.
- 7.** Créer une culture de la transparence et de redevabilité, pour rendre accessibles à toutes et tous les données publiques et les informations concernant les politiques municipales, y compris sur des sujets complexes comme le budget, avec des formats qui favorisent la compréhension du plus grand nombre.
- 8.** S'assurer que les agents de la mairie et des quartiers puissent se former à la participation citoyenne, la redevabilité et la transparence, pour faire évoluer les pratiques vers une participation citoyenne plus inclusive.
- 9.** Associer les habitant.e.s aux évaluations des processus décisionnels pour améliorer la gouvernance locale, notamment à travers la démocratisation de dispositifs.

Ces propositions ont été officiellement reçues par les représentant.e.s des autorités publiques, présent.e.s en nombre pour l'évènement, ce qui gage déjà de l'intérêt de rendre visible la participation. Si les recommandations sont au stade des grands principes dans la lettre remise, les citoyen.ne.s portent des propositions plus concrètes dans leur quartier et un bilan pourra être fait par la suite du soutien apporté par les élus.

Sur le projet Makòn, chaque rencontre se termine par l'élaboration de motions qui font l'objet d'un vote et sont confiées à des commissions thématiques dédiées, chargées de leur mise en œuvre et de leur suivi. Les autorités peuvent ensuite être sollicitées pour un entretien ou une invitation. Les Makòns annoncent leur visite, parfois en adressant un courrier aux autorités avec lesquelles ils souhaitent discuter, en présentant les points qu'ils souhaitent abor-

der. Cette façon de prendre rendez-vous contribue à améliorer les types de relations qui existaient entre ces acteurs. L'avancée des résolutions prises au sein des espaces Makòns repose en grande partie sur l'entretien de relations cordiales avec les autorités.

Au Bénin, c'est, entre autres, au travers

des outils numériques développés que des propositions issues de la participation citoyenne peuvent être portées et faire effet. Un outil comme « Participez » permet aux citoyen.ne.s de déposer une idée de projet à la mairie, et de la faire valider à travers un « voting ». De même, la mairie a la possibilité de mieux recueillir l'avis des populations sur une proposition d'action.

SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS : DES PISTES ET UN DÉFI A POURSUIVRE POUR LES TROIS PROJETS

L'ensemble des projets a manqué de temps pour travailler au suivi des propositions prises. Une grande partie du retard est due aux suspensions des activités pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Ce manque de recul est aussi lié au temps de mise en route des dynamiques participatives. Celles-ci demandent d'abord de sensibiliser les populations et les autorités, et de créer ensuite des espaces de débats. Le dialogue demande du temps et ses effets ne sont mesurables qu'une fois qu'il est engagé dans la durée.

« En ayant plus de temps, nous aurions pu commencer à élaborer une suite et faire des propositions aux autorités locales lors de l'évènement mobilisateur sur quelque chose qui pourrait être créé ensemble, cela aurait été bien. »
Bruits de Tambours

Initialement, sur le projet Bruit de Tambours, il était prévu la mise en place d'un comité de suivi formé de citoyens et citoyennes et d'élu.e.s des autorités locales.

Ce comité n'a pas pu être établi en amont de la fin de cette première phase du projet. Toutefois, le projet peut prendre appui sur la cartographie détaillée de Saint-Louis réalisée en début de projet, ainsi que sur une série d'entretiens ciblant les changements auprès des différent.e.s participant.e.s du projet pour essayer d'estimer les évolutions de comportement et de fonctionnement, y compris au sein des autorités locales. L'enjeu de Bruits de Tambours étant de motiver les populations elles-mêmes à s'impliquer dans des actions citoyennes, le projet a d'abord pour question de chercher à identifier si les activités ont permis de doter habitant.e.s et en particulier les femmes et les jeunes de plus de détermination et de moyens à décider, dans leur vie personnelle, familiale et citoyenne. Une évolution positive de l'implication individuelle permettrait à la population d'interagir plus activement et durablement auprès des décideurs et décideuses des pouvoirs publics.

Du côté d'Haïti, le climat de dialogue entre les Makòns et les pouvoirs publics a souvent bien progressé et un certain nombre d'améliorations de services publics sont évoquées localement. Mais il s'agit d'une politique de petits pas, surtout dans un contexte à forte instabilité. Pour

asseoir des réalisations plus pérennes, les Makòn envisagent de mettre en place des rendez-vous réguliers avec les autorités locales, par exemple tous les trois à six mois pour pouvoir asseoir un dialogue concerté fondé sur un suivi au long court de l'évolution des services publics d'un territoire.

« Un point positif que je constate par rapport aux efforts des Makòn pour se faire connaître et reconnaître par la population et par les autorités, c'est que, assez souvent maintenant, lorsqu'il y a une rencontre qui concerne une activité que les autorités locales réalisent, le Makòn est invité. C'est très très positif, se faire compter parmi les invités en Haïti, au Cap Haïtien notamment. C'est un véritable signe de reconnaissance de la légitimité et de l'influence des Makòn. » Makòn

Enfin sur le projet CîTé.bj, l'application SPAIC de suivi du plan annuel d'investissement de la mairie permet d'harmoniser les visions sur l'évolution de l'action publique entre mairie et citoyen.ne.s. Cet outil met à la disposition du public la progression des actions prévues au plan annuel d'Investissement et les citoyen.ne.s peuvent réagir s'il.elle.s en ont une perception différente.

Une enquête « état final » devrait être réalisée, en miroir de l'enquête « état zéro » et permettre ainsi de mesurer l'évolution des positions des habitants et habitantes ainsi

que des collectivités concernant la participation citoyenne. L'utilisation des applications au sein des quatre communes va aussi permettre d'avoir un historique des démarches engagées et des dialogues établis entre population et pouvoirs publics, en gardant trace de ce qui a été remonté par les habitants et du traitement qui en a été fait par la mairie. L'ANCB pourra ainsi mesurer le dynamisme participatif et la manière dont les autorités locales répondent aux propositions des habitant.e.s.

Cependant, déjà des évolutions encourageantes, de différents types, sont observables dans les communes : les messages transmis par les mairies à destination des populations sont de meilleure qualité et plus constructifs. Les élu.e.s perçoivent aussi mieux l'utilité du numérique pour communiquer avec les administré.e.s et entre eux. Enfin, les travaux en ligne des mairies sont plus suivis et par des citoyen.ne.s de catégories diversifiées.

« Une commune a utilisé les réseaux sociaux pour traiter les questions liées au fonctionnement de son marché : le marché devait déménager et des consultations ont été organisées sur Whatsapp. Les retours de la population ont permis à la mairie de collecter des orientations et de mener ce gros projet à bien. En utilisant le numérique, les vendeuses du marché ont eu des réponses rapides aux questions qu'elles se posaient sur la collecte des taxes et les tensions à ce sujet se sont rapidement résorbées. » CîTé.bj

« Une évolution intéressante est le changement de climat au sein des dialogues citoyens, ambiance plutôt conflictuelle au démarrage et plus apaisée et constructive par la suite. Les relations avec la mairie ont aussi évolué dans ce sens.

Un autre marqueur est que beaucoup d'élu.e.s ont montré un intérêt pour le thème de la participation en appelant pour intervenir lors des émissions de radios.

Enfin l'évènement mobilisateur a obtenu une forte adhésion des autorités locales, présentes et réactives.

Il est difficile de pouvoir analyser la portée de telle ou telle action, et les retombées concrètes et immédiates de ce type d'action, mais nous retenons que les autorités sont dorénavant sensibilisées et prêtes à se mobiliser »

Bruits de Tambours 

FICHE PRATIQUE N°3

IMPLIQUER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE

1

Concevoir la participation à partir des pouvoirs publics ou des citoyen.ne.s & OSC

Partir des communes : pour pérenniser la participation et s'assurer qu'elle soit inscrite dans leurs fonctions

En partant des communes volontaires (ex : AMI), en mettant en place des postes dédiés au sein des mairies, etc. Mais :
> Dépend des moyens et de la volonté politique des communes sur le long terme ;
> Risque d'instrumentalisation de la participation.

Partir des citoyen.ne.s et des OSC : pour permettre une participation « par le bas » et garantir l'indépendance de la dynamique

En faisant connaître les espaces de participation aux pouvoirs publics, en les invitant dans ces espaces, en transmettant les propositions qui émergent, etc. Mais :
> Dépend de la volonté des autorités de collaborer avec ces espaces.

2

Impliquer des pouvoirs publics correspondant à différentes échelles territoriales

Impliquer directement les autorités locales de niveau « quartiers » dans les espaces de participation ; puis remonter les propositions vers les autorités communales

En organisant des espaces de dialogue différents à ces deux niveaux.

Impliquer des autorités publiques régionales et nationales, pour encadrer et soutenir ces dynamiques locales.

En les recontraçant en amont du projet, en proposant une convention de partenariat, en proposant la participation à certaines réunions, etc.

3

Convaincre les pouvoirs publics et désamorcer leurs craintes face à la participation

Mettre en avant comment la participation citoyenne peut être bénéfique aux autorités locales

En montrant sa contribution à l'amélioration du dialogue citoyen.ne.s/mairie, et en faisant la preuve de la pertinence des solutions qui émergent de la participation.

Éviter le « tribunal populaire » des pouvoirs publics dans les espaces de participation

En préparant en amont les sujets et les prises de parole et en orientant les débats vers les solutions et les conditions d'une collaboration.

Éviter la récupération politique, notamment en période d'élections locales

En faisant de la pédagogie sur la fonction de ces espaces, et en exigeant que les candidats aux élections locale se tiennent en retrait.

4

Formaliser les propositions issues de la participation et suivre leur mise en œuvre

Intégrer clairement la phase de suivi des propositions dans les projets, en assumant le temps et le recul nécessaire pour y parvenir

Le dialogue demande du temps et le suivi de ce qui en sort n'est possible qu'une fois qu'il est engagé dans la durée.

Formaliser les propositions (motions, votes, textes rédigés collectivement) et officialiser les temps de transmission de ces propositions aux pouvoirs publics

Pour avoir avec les pouvoirs publics un cadre de travail commun sur lequel organiser le suivi.

Mettre en place des rendez-vous réguliers avec les autorités locales (ex : semestriels) pour suivre dans la durée la mise en œuvre des propositions

En intégrant aussi ce suivi dans les espaces de participation et en gardant trace de ce qui a été remonté.



POUR ALLER PLUS LOIN



Retrouvez le Podcast « Déclencher la participation citoyenne »

sur SoundCloud : soundcloud.com/afd-officiel

sur Spotify : Podcast by AFD - Agence Française de Développement



Et complétez la collection avec les deux autres livrets pratiques

« **Animer la participation citoyenne** »

(livret pratique n°2)

« **Impliquer les pouvoirs publics** »

(livret pratique n°3)



Pour Un Monde en Commun

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes - 75 598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31